

MIRAMAS, le 05 Juillet 2022

**Aux Parents des Elèves
de la classe de 1^{ère} Générale**

Chers Parents,

La rentrée de la prochaine année scolaire 2022/2023 aura lieu le

LUNDI 05 SEPTEMBRE 2022

Vous trouverez :

*1 Liste des Pièces à renvoyer pour le 23/08/2022
1 Fiche Fournitures scolaires,
1 Dossier comptable
1 Fiche information Internat,*

13 h 30 Accueil des Internes pour déposer leurs affaires

14 h à 14 h 30 **Pour tous (parents/élèves):** Réunion générale d'information. La présence des élèves est obligatoire

Pour élèves uniquement

14 h 30 à 16 h 30 Accueil des élèves par le Professeur Principal dans leur salle de classe.
Remise emploi du temps

à partir de 17 h Information réservée aux élèves Internes

Reprise des cours selon emploi du temps le Mardi 6 Septembre

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir dans votre Etablissement le **02 Septembre** prochain, en vous souhaitant d'agréables vacances familiales et restant à votre disposition pour des renseignements complémentaires, je vous prie de croire en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Thierry QUERE
Directeur



** Pour information l'Etablissement est fermé du 24/07 au 22/08/22*

Fournitures scolaires - 1ère et Tle Générale

Au-delà des **logiques habituelles** (trousse complète, règle de 20 cm minimum, ciseaux, colle, crayons de couleurs - petite pochette, 4 surligneurs...) + **matériel de géométrie** (règle, équerre, compas, rapporteur) + **copies** doubles et simples grands carreaux pour prise de notes des cours, DM et DS et des **pochettes transparentes perforées**,

prévoir pour l'ensemble des disciplines:

- **un agenda** (celui de Pronote ne retranscrit pas toutes les informations, précisions données en cours au moment de l'énoncé des devoirs à faire...)
- une clé USB clairement identifiée (8 à 16 Go)
- une batterie externe afin de pouvoir recharger sa tablette et/ou ordinateur

Sont ensuite plus précisément demandées pour chacun des enseignements les fournitures suivantes:

Enseignements du tronc commun :

Français (1ère) : Un grand cahier ! Pas de classeur ni de feuilles volantes.

Philosophie (Terminale) : Un grand cahier ! Pas de classeur ni de feuilles volantes.

Histoire Géographie :

- classeur deux gros anneaux (et ses intercalaires) à conserver chez soi et 2 chemises plastiques à rabats pour les cours (fournitures pouvant servir sur les deux ans de formation)
- son répertoire de 2nde GT (format A5) et son porte-vues (fiches méthodes et notions clé)
- un cahier de brouillon (au moins un par année)
- un dictionnaire papier "simple" (noms communs et propres en un seul volume) - même âgé de 10 ans voire plus - est largement préconisé à la maison ou à l'internat...

LV Anglais :

- Un classeur souple
- Un répertoire
- Copies simples et doubles grands carreaux

LV Espagnol :

- Un cahier grand format (24x32) 200 pages (ceux que j'avais l'an dernier peuvent garder leur cahier).
- Copies simples et doubles grands carreaux

LV Italien :

Voir à la rentrée

Sciences :

- Classeur souple avec intercalaires
- Pochettes plastiques

EPS: voir à la rentrée

Accompagnement personnalisé : 1 chemise à rabats (plastique ou cartonnée solide)

Enseignements de spécialité

Biologie Ecologie : voir à la rentrée (un maximum de travail se fait sous forme numérique)

Mathématiques (obligatoires en 1ère G et Complémentaires pour les Terminales ayant choisi de suivre cette option) :

- 1 classeur grand format + intercalaires + feuilles (petits carreaux)
- Calculatrice graphique mode examen CASIO 90 (la calculatrice de 2de)

Physique - Chimie :

1 classeur grand format + feuilles (petits carreaux)

Options : *selon le choix effectué lors de l'inscription:*

AET : utilisation possible d'un classeur souple , 1 pochette à rabat (un maximum de travail sera à effectuer sous format numérique)

Si les conditions sanitaires le permettent, des voyages d'étude peuvent être envisagés dont le financement pourra être étalé sur la scolarité : c'est le cas en AET pour les élèves suivant cette option mais aussi , sous des auspices que nous espérons meilleurs, pour des voyages à l'étranger.

Prévoir carte d'identité et éventuellement alors passeport en cours de validité.

INFORMATION SUR LA RENTREE

* **Accueil des Familles**

Les Elèves Internes sont accueillis par les Personnels de la Vie Scolaire à l'internat garçons ou l'internat filles pour leur installation:

Un état des lieux sera effectué le soir avec les élèves.

* **Réunion Générale d'Information**

Le Directeur, le Responsable de la Vie Scolaire, les Professeurs Principaux réunissent les Elèves et leurs Parents pour une information générale sur l'Etablissement, les grandes options éducatives et pédagogiques, la vie dans l'Etablissement.

Suivra un échange questions-réponses.

* **Accueil des Elèves (sans les Parents) dans leur salle de classe par le Professeur Principal**

Présentation de l'année scolaire : caractéristiques de la formation, objectifs, exigences, méthodes de travail, remise de l'emploi du temps, distribution des tablettes, information sur les livres numériques...

LISTE DES PIECES A RENDRE POUR LE 23/08/2022

- 1 chèque du montant de la première mensualité correspondant au statut de l'élève à l'ordre du LEAP Fontlongue selon dossier comptable,
- 1 chèque caution de 210 euros pour les internes non encaissé (*sauf dégradation*),
- le dossier de demande de bourse (téléchargeable sur notre site) pour les élèves pouvant en bénéficier si pas déjà fait.

Penser de renvoyer toutes les pièces manquantes au dossier d'inscription

Contact internet avec la Vie Scolaire

viescolaire@fontlongue.org ou tel 06.32.63.56.20

INTERNAT

Les Pensionnaires devront se munir de l'équipement suivant :

- 1 paire de draps (+ une paire de rechange),
- 1 alèse obligatoire
- couvertures ou couette (lit de 0,90),
- traversin ou oreiller,
- 1 sac à linge sale,
- Papier toilette + mouchoirs en papier.

Pour information : A chaque départ de vacances, les chambres doivent être entièrement vidées.

Leurs effets personnels comprendront une paire de pantoufles, du linge de toilette (gants et serviettes) y compris papier toilette, nécessaire de toilette, un équipement de sport (short, tennis, survêtement) qui doivent être régulièrement entretenus. Pour faciliter le contrôle (et la conservation) de ces articles, ceux-ci seront marqués au nom entier de l'élève.

Contact avec la Vie Scolaire

viescolaire@fontlongue.org ou tel 06.32.63.56.20

Responsable Internat : internat@fontlongue.org

INFORMATIONS GENERALES

Tous nos locaux ont été désinfectés selon le protocole défini pour la lutte contre le COVID

Le jour de la rentrée une information/formation sur la distanciation physique, les gestes barrières, l'hygiène des mains et l'usage/port du masque et sur les modalités organisationnelles sera réalisée

A ce jour, il est prévu que les services de la vie scolaire, restauration, hébergement et entretien seront organisés spécifiquement.

Pour les élèves de 1^{ère} et Tle G – Présentation de l'option AET

Au sein de nos établissements scolaires agricoles, une option est présente, invisible dans l'Education Nationale mais véritable « ADN » de nos enseignements : il s'agit de l'option AET « Agronomie Economie Territoire ».



Cette option en 1^{ère} et Tle est facultative.

Nous avons fait le choix à Fontlongue de la travailler en binôme d'enseignantes sur un créneau d'1h30 tous les 15 jours afin de permettre la réalisation d'un stage d'étude avant les vacances de printemps.

L'ambition émise dans le référentiel de cette option est « d'amener les élèves à être acteurs de la transition énergétique et agro-écologique, ainsi que de la lutte contre le changement climatique, par leur participation à un projet concret. Ils développent ainsi une expérience citoyenne et ancrent leur action de manière opérationnelle dans un territoire. »

Il est encore noté que « l'AET peut participer à la construction du projet d'orientation, et contribue à développer, chez les élèves, des compétences nécessaires à leur poursuite d'études supérieures », c'est pour ce que nous la conseillons vivement aux élèves souhaitant en particulier poursuivre leurs études dans tout ce qui a trait à l'Environnement.

Cependant, par l'éventail des compétences travaillées tout au long des deux années (*Exercer un esprit (jugement) critique- Développer des compétences orales- Raisonner, argumenter – Inscrire son action dans une démarche citoyenne – Explorer et expérimenter, innover dans un contexte territorial – conduire un projet de façon collaborative*), l'option est ouverte à tous.

Notre but est d'arriver à leur faire vivre un stage sur un territoire qu'ils auront choisi au préalable avec des enjeux environnementaux, stage qu'ils auront préparé en classe entière après avoir présenté différentes propositions travaillées au préalable en groupe.

Nous engageons alors avec eux une démarche de projet suivie et rigoureuse, nécessitant de leur part un suivi régulier et une implication personnelle (et en équipe) allant au-delà des heures de cours.

C'est pour ce, que dans les deux situations d'inscription de l'élève (option ou activité), l'assiduité et l'investissement sont deux composantes obligatoires pour maintenir sa participation au stage final (prévu avant les vacances de printemps) auquel une participation financière sera demandée.

Deux stages vécus à échelle réduite du fait des conditions sanitaires (en Ardèche en internat et une journée à Fos sur Mer – écologie et patrimoine) seront présentés à la rentrée aux élèves. L'équipe pédagogique sera à même dès le premier jour de rentrée de répondre à vos questions.

ANNEXE
Orientation en classe de 1^{re} Générale au Campus Fontlongue
Spécialités : Mathématiques – Physique Chimie – Biologie Écologie

NOM PRENOM : ...

Classe : ...

LANGUES

LVA : ...

LVB : ...

OPTION
Au plus une

Une option facultative (coefficient 2 pour le baccalauréat)

Cochez la case de votre choix

- AET
- Foot
- Danse
- Hippologie - Équitation
- Aucune

ACTIVITE différente de l'option choisie
Au plus une

Une activité facultative si l'emploi du temps le permet (résultat non pris en compte pour l'obtention du baccalauréat)

Cochez la case de votre choix

- Foot
- Danse
- Hippologie – Équitation
- Ostéopathie
- AET (lettre de motivation et d'engagement demandée à la rentrée)
- Aucune

Signature de l'élève

Signature des parents

DOSSIER COMPTABLE

L'élève

Le représentant légal payeur

Nom :	Nom, Prénom :
Prénom :	Adresse :
Classe :	
Externe <input type="checkbox"/>	Code Postal, Ville :
Demi-Pensionnaire <input type="checkbox"/>	Mail :
Interne <input type="checkbox"/>	Tél. Portable :

Ceci est votre dossier comptable, vous devez le consulter attentivement.

Page 2 et 3 : La charte financière est un document important, remplissez le avec soin et signez le avant de nous le retourner avec votre dossier d'inscription.

Page 4 : Afin de mettre en place les paiements de la scolarité par prélèvements mensuels, vous devez remplir le mandat de prélèvement et joindre impérativement un **RIB**.

Page 5 : Barème d'attribution des Bourses Nationales.

Le dossier de demande de bourses (pour les nouveaux élèves), la reconduction pour les boursiers actuels (procuration) sont à télécharger sur notre site : <http://www.fontlongue.fr/inscription/>.

CONTRAT FINANCIER 2022/2023

LEAP DE FONTLONGUE - COLLEGE - LYCEE - MIRAMAS

1 – FRAIS DE DOSSIER POUR LA 1^{ère} INSCRIPTION

50 € de frais de dossier est demandé lors du dépôt de la demande d'inscription.
En cas d'annulation d'inscription, cette somme reste acquise à l'établissement.

2 – AVANCE A L'INSCRIPTION

200 € d'avance sont à régler à l'inscription et à chaque nouvelle année scolaire.
Cette avance est une provision confiée au lycée pour confirmer l'inscription et sera déduite sur la dernière mensualité de l'année scolaire. En cas d'annulation d'inscription, cette somme reste aussi acquise à l'établissement sauf :

- si le dernier conseil de classe donne un avis défavorable à l'orientation choisie,
- ou si échec à l'examen obligatoire pour l'inscription.

Cette avance n'est pas remboursée en cas de départ en cours d'année scolaire.

3 – FORFAIT ANNUEL

Le forfait annuel comprend :

- les frais de fournitures pédagogiques (quota de photocopies, documents...),
- les assurances obligatoires de l'Enseignement Agricole,
- les cotisations aux tutelles de l'Enseignement Agricole Privé,
- les sorties et visites pédagogiques hors frais d'examens et hors voyages pédagogiques,
- les frais de scolarité,
- les frais d'hébergement du lundi au vendredi (pour les élèves internes),
- les frais de restauration du lundi au vendredi (pour les élèves demi-pensionnaires),
- les frais du CACES (Bac Pro AP et PH),

Tout mois commencé est dû entièrement.

En cas de départ anticipé de l'élève de l'établissement :

- il sera exigé un paiement correspondant à 2 mois de scolarité sauf décision du Chef d'établissement,
- aucun remboursement sur les prestations ne sera effectué.

Pour un interne ou un demi-pensionnaire, la facturation est faite sur la base du statut à l'inscription.
Les changements de statut ne seront acceptés **qu'au 1^{er} février 2023** et uniquement après accord du Chef d'établissement.

4 - REMISES

Pour compenser les périodes de stage qui ont lieu sur le temps scolaire, un abattement est appliqué.

Il est déjà inclus dans les tarifs fournis.

En cas d'absence supérieure à un mois et consécutivement à une maladie ou un accident, une remise sur la pension ou la demi-pension pourra être accordée à la demande.

2022/ 2023		STATUTS	4ème 3ème (1)	2nd Bac Pro 1ère Bac Pro Term Bac Pro	2nd GT(2) 1ère Bac Général Term Bac Général	1ère BAC STAV Term BAC STAV (2)	B.T.S.
Paiement mensuel sur 10 mois (Septembre à Juin)	Externe		126 €	152 €	136 €	136 €	253 €
	1/2 pensionnaire		260 €	260 €	261 €	254 €	363 €
	Interne		391 €	372 €	396 €	381 €	480 €

(1) : Pour le collège, un montant annuel de 30 € pour l'équipement de Protection Individuelle vient s'ajouter à ces montants.

(2) : Des voyages pédagogiques sont susceptibles d'être organisés et viennent s'ajouter à ces frais. Le Coût est toujours optimisé, les jeunes sont tenus de faire des :

Option facultative :

Voir Note d'information

Option : Hippologie Equitation	50 €	par mois sur 10 mois et 120 € de contribution à payer en 09
Section Sportive : Hippologie Equitation	135 €	par mois sur 10 mois et 120 € de contribution à payer en 09
Module Ostéopathie Equin	40 €	par mois sur 10 mois et 90 € de contribution à payer en 09

Mensualité ajoutée à vos paiements si vous avez choisi une de ces options.

PAIEMENT MENSUEL : 1 chèque de la première mensualité et 9 prélèvements bancaires

Simulation pour les droits aux Bourses Nationales (<http://bourses-calculateur.education.gouv.fr/Lycee.php>)

5 – MODALITES DE PAIEMENT

- un chèque de la **première mensualité de septembre 2022** correspondant au statut de l'élève (voir tarif) est demandé pour le 22 août 2022,
- **et 9 prélèvements bancaires obligatoires du 10 octobre 2022 au 10 juin 2023.**

En cas de rejet du prélèvement pour défaut d'approvisionnement, les frais bancaires vous seront facturés (10 € par prélèvement rejeté).

En cas de non-paiement aux dates prévues, les frais postaux en recommandé et les éventuels recours en contentieux seront intégralement à la charge du débiteur.

Une facture annuelle avec l'échéancier des paiements sera adressée en Octobre 2022. Pour les familles boursières, une facture rectificative sera envoyée en octobre 2022 après la commission des bourses : l'ajustement avec les bourses se fera à compter de l'échéance de novembre 2022.

6 – ENGAGEMENT

Tous les frais sont pris en charge par :

Père et mère mère père autre, préciser _____

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

Atteste avoir pris connaissance de cette charte financière et m'engage à ce que mon compte bancaire soit approvisionner pour les prélèvements.

En cas de séparation ou divorce, le signataire de ce document est la seule personne reconnaissant avoir les obligations de paiement envers l'établissement et un seul parent par enfant sera le débiteur.

Fait à le

Signature,

« Lu et approuvé »

MANDAT DE PRELEVEMENT



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le LEAP FONTLONGUE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

CREANCIER

F R 4 9 Z Z Z 5 1 3 2 2 8

Identifiant du créancier

LEAP FONTLONGUE

Nom du créancier

Bd Théodore Aubanel

Adresse (rue, avenue, ...)

13140 MIRAMAS

Code postal, Ville

FRANCE

Pays

Paiement récurrent / répétitif

DEBITEUR

Nom / Prénom du débiteur

Adresse (rue, avenue, ...)

Code postal, Ville

Pays

Coordonnées de votre compte IBAN – Numéro d'identification international

Code international d'identification de votre banque - BIC

Signature(s)

Fait à

le

Désignation du tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même)

LEAP FONTLONGUE TRAVERSE AUBANEL 13140 MIRAMAS

Nom du tiers débiteur

N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)